



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE



**INNOVATION**  
sustainable islands' growth  
**INNOVATION**  
croissance durable des îles

# S.T.I.

## Stratégie territoriale de l'innovation Nouvelle-Calédonie



## SOMMAIRE

<b>Glossaire .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Les fondements de la Stratégie Territoriale d'Innovation de la Nouvelle-Calédonie.....</b>	<b>4</b>
1. La méthode d'élaboration de la Stratégie Territoriale d'Innovation .....	4
2. L'état des lieux de l'innovation en Nouvelle-Calédonie .....	7
<b>II. Définition et ambition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie .....</b>	<b>12</b>
1. La définition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie .....	12
2. Les secteurs clés d'application de la Stratégie Territoriale d'Innovation .....	14
3. Les ambitions fondamentales assignées à la Stratégie Territoriale d'Innovation .....	19
<b>III. Les objectifs stratégiques et opérationnels de la Stratégie Territoriale d'Innovation .....</b>	<b>20</b>
1. La logique d'action de la STI .....	20
2. Les quatre objectifs stratégiques de la Stratégie Territoriale d'Innovation.....	21
3. 191 actions proposées.....	25

## Glossaire

ADECAL	Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie
AFD	Agence Française de Développement
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
BCI	Banque Calédonienne d'Investissement
BNC	Banque de Nouvelle-Calédonie
B to B	Business to Business, ou d'entreprise à entreprise
CCI	Chambre des Métiers et de l'Industrie
CCI	Comité Consultatif de l'Innovation
CEROM	Comptes Economiques Rapides de l'Outre-Mer. Projet réalisé en Nouvelle-Calédonie par l'AFD, l'IEOM et l'ISEE
CFP	Franc Pacifique
CIFRE	Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CII	Crédit Impôt Innovation
CNRT	Centre National de Recherche Technologique « Nickel et son environnement »
COSRI	Comité d'Orientation Stratégique pour la Recherche et l'Innovation
CRESICA	Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation
CRITT	Centre Régional d'Innovation Technologique et de Transfert
ESS	Economie Sociale et Solidaire
GOPS	Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique Sud,
GDPL	Groupement de Droit Particulier Local
IAC	Institut Agronomique Calédonien
IANCP	Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique
IDH	Indice de Développement Humain
IEOM	Institut d'Emission de l'Outre-Mer
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISEE	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
NC	Nouvelle-Calédonie
NC 2025	Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 »
PACE-NET+	Réseau pour la coopération bi-régionale Europe-Pacifique en Science Technologie et innovation
PIB	Produit Intérieur Brut
PIURN	Réseau des Universités du Pacifique insulaire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PSEN	Plan Stratégique pour l'Economie Numérique
R&D	Recherche et Développement
STI	Stratégie Territoriale d'Innovation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petites Entreprises
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie

## I. Les fondements de la Stratégie Territoriale d'Innovation de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de faire de l'innovation une composante clé de son nouveau modèle de développement économique. Cette préoccupation, de plus en plus prégnante dans les réflexions sur le développement économique du pays depuis les travaux sur le Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie « NC 2025 » de 2013<sup>1</sup>, a été clairement affichée par l'actuel gouvernement lors de la déclaration de politique générale du 13 avril 2015.

### 1. La méthode d'élaboration de la Stratégie Territoriale d'Innovation

Après une prise de conscience et des prémises en 2013, 2015 est une année clé pour l'innovation en Nouvelle-Calédonie avec la remise en route de différentes instances dédiées, la volonté explicite de la part du gouvernement et des provinces, mais aussi de l'Etat, d'améliorer la gouvernance de l'innovation pour en faire réellement un levier du développement économique et social, à travers des politiques publiques spécifiques.

On peut citer ainsi :

- La réactivation du **Comité d'Orientation Stratégique pour la Recherche et l'Innovation (COSRI)** en décembre 2013. Créé en 2010, le COSRI a récemment été réactivé dans le cadre du schéma territorial pour l'enseignement supérieur et la recherche, alors que dans le même temps le schéma NC 2025 concluait au nécessaire renforcement du continuum enseignement supérieur – recherche – innovation. Ce schéma territorial, axé sur les avantages comparatifs de la Nouvelle-Calédonie, en tirant notamment parti des opportunités spécifiques offertes par son capital naturel, se décline en grandes thématiques fédératrices visant à développer des synergies et la mutualisation de moyens entre les institutions de recherche. Quatre grands thèmes ont ainsi été identifiés :
  - les bio-ressources terrestres et marines,
  - les ressources minières, en relation avec les technologies et leur environnement,
  - l'amplification et/ou l'émergence de maladies infectieuses transmissibles en lien avec les changements de mode de vie, climatiques et globaux,
  - les ressources en eau et les problématiques environnementales qui leur sont liées.
  
- La création du **Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation (CRESICA)** en septembre 2014. Créé afin de « promouvoir des relations partenariales équilibrées et équitables, fondées sur des engagements réciproques », le CRESICA réunit tous les établissements de recherche et l'Université, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Etat, le gouvernement et les trois provinces. Partis du constat de la dispersion des moyens de recherche en Nouvelle-Calédonie, les membres du CRESICA visent à mieux coordonner leurs activités en recherchant les pistes de synergie et de mutualisation des moyens, liant étroitement formation-recherche-innovation et transfert. Il s'agit d'autre part de donner une identité visible et reconnue, localement et à l'international, à la recherche calédonienne, qui lui permette un changement d'échelle et un élargissement de son périmètre d'influence. Le CRESICA a organisé ses travaux autour de 7 engagements communs :
  - le positionnement scientifique sur des thématiques d'intérêt pays et région Pacifique,
  - les équipements scientifiques et plates-formes structurantes,
  - l'appui aux chercheurs,

---

<sup>1</sup> Document « NC 2025, Orientations et moyens : propositions », octobre 2013. Voir notamment la politique publique N°18 « Renforcer les liens entre enseignement supérieur, recherche et innovation ».

- les facilités d'accueil des chercheurs et doctorants,
- le placement de la formation des jeunes chercheurs au cœur de la politique de site,
- la valorisation des résultats de la recherche (transfert, innovation) et la communication auprès des publics,
- le rayonnement, la visibilité et l'insertion régionale.

Décliné du schéma territorial, le projet partagé du CRESICA est axé autour de trois objectifs thématiques prenant en compte les effets de l'insularité, de la globalisation et du changement climatique :

- la valorisation du capital naturel (biodiversité, mines et environnement),
  - l'amélioration de la santé en lien avec l'environnement et les sociétés,
  - l'accompagnement de l'évolution institutionnelle, sociétale et culturelle.
- La nomination d'un directeur de l'innovation en charge du projet « Stratégie Territoriale de l'Innovation » au gouvernement fin 2014 et la mise en place du **Comité Consultatif de l'Innovation (CCI)** au tout début de l'année 2015. Le CCI, qui regroupe les représentants de l'Etat, du gouvernement, des trois provinces, des trois chambres consulaires, des fédérations patronales, des financeurs privés et publics, du CRESICA et de la technopôle calédonienne (Adecap Technopôle), est une instance de réflexion et d'aide à la décision en matière d'innovation et a eu la responsabilité de réaliser le diagnostic de l'innovation en Nouvelle-Calédonie, puis faire des propositions de sorte que la Stratégie Territoriale d'Innovation soit élaborée à partir de la réalité et des besoins du « terrain » (démarche bottom-up).

Le **diagnostic sur l'innovation** en Nouvelle-Calédonie a été réalisé dans un premier temps afin que la définition de la stratégie puisse répondre aux enjeux soulevés par cet état des lieux.

La méthode d'élaboration du diagnostic s'est particulièrement appuyée sur les travaux des membres du Comité Consultatif de l'Innovation (CCI) :

- les sessions plénières du CCI,
- des réunions du collège Financeurs et du collège Industrie et service, pilotées par l'Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie (l'Adecap),
- le recensement des aides disponibles pour les entreprises, piloté par le Haut-Commissariat et la société d'économie mixte Promosud,
- une enquête sur les besoins des entreprises locales en matière d'innovation, pilotée par le Centre National de Recherche Technologique (CNRT) « Nickel et son environnement » dans le cadre du projet PACE-NET+.

Le diagnostic a principalement consisté en l'identification et l'analyse du « potentiel d'innovation » calédonien : qui fait quoi, quelles sont les forces et les faiblesses, quels sont les besoins, quels leviers peuvent être actionnés,...

Puis, dans un second temps, la **méthode d'élaboration de la Stratégie Territoriale d'Innovation** a été élargie au-delà des membres du Comité Consultatif de l'Innovation et a combiné différentes approches, à la fois thématiques et transversales. Ainsi, les travaux se sont appuyés sur :

- des sessions plénières du CCI en lancement et en fin de phase,
- l'élargissement des participants aux représentants du monde socio-économique,
- une réflexion selon 3 axes transversaux, avec 6 réunions de travail :
  - les aides et soutiens directs à l'innovation,
  - l'environnement favorable à l'innovation,

- critères d'éligibilité et secteurs clés,
- la finalisation de la réflexion par secteurs d'activité clés, avec 4 réunions de travail.

Au total, près de 150 personnes ont participé à la phase de réflexion – proposition, avec la répartition suivante :

<b>Typologies des participants à la réflexion STI</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Institutions (Etat, GNC, provinces)	43	29,5%
Enseignement - Recherche	19	13,0%
Financeurs	24	16,4%
Structures d'accompagnement (3 consulaires, Adecap, CDT,...)	35	24,0%
Chefs d'entreprises + syndicats et fédérations employeurs + grappes / clusters	21	14,4%
Autres (SIC, GIE NCTPS,...)	4	2,7%
<b>TOTAL</b>	<b>146</b>	

Le fruit de ces travaux est détaillé au chapitre III.

## 2. L'état des lieux de l'innovation en Nouvelle-Calédonie

### Une économie aux spécificités marquées

La Nouvelle-Calédonie a bénéficié depuis l'Accord de Nouméa d'une croissance forte et soutenue, d'une moyenne de 3,5% par an entre 1998 et 2006. En 2008, ce taux chute brutalement sous l'effet de la crise économique à 0,6%. La période de ralentissement rencontrée par l'économie calédonienne, a ainsi affecté les principaux déterminants de la vie des entreprises.

Selon l'Institut d'Emission de l'Outre-Mer (IEOM), une amorce de redressement s'est esquissée fin 2013 - début 2014 :

- la demande intérieure se stabilise, comme en témoigne la hausse des importations de biens destinées aux ménages,
- l'investissement des entreprises reprend avec un encours des crédits à l'investissement des entreprises de +3% sur l'année 2014,
- l'indicateur du climat des affaires s'améliore : il s'établit à 89,6 en 2014 encore en-dessous de sa moyenne de long terme (100) établie sur 15 ans.

Toutefois, le cadrage macro-économique à l'horizon 2016 confirme la perspective d'une croissance nulle, voire négative, avec une hypothèse d'évolution de la valeur ajoutée hors nickel de -0,4% en 2015 et de 0% en 2016, et ce en dépit de deux nouveaux grands chantiers (l'hôpital et le centre pénitentiaire de Koné dans le Nord).

Le taux de création d'entreprises s'établissait à 16,4% en 2013 et à 15,8% en 2014. Ce chiffre est en forte hausse depuis 2001, et il demeure élevé en dépit de la conjoncture et d'une baisse régulière depuis 2010 (année record avec un taux de création de 20,7%), démontrant ainsi la vivacité de l'esprit pionnier et entrepreneurial calédonien. Le taux de survie des entreprises vient confirmer cette culture entrepreneuriale : il était de 77,2% à 3 ans et de 63,5% à 5 ans pour les entreprises créées en 2009<sup>2</sup>.

Les atouts de l'économie calédonienne	Les points de fragilité de l'économie calédonienne
<p>Le troisième PIB de la région Pacifique après l'Australie et la Nouvelle-Zélande (2013)</p> <p>Un indice de développement humain (IDH) qui place le pays dans la catégorie des pays à développement humain très élevé (50<sup>ème</sup> rang mondial en 2010 avec un IDH à 0,789)</p> <p>Sources : ISEE et NC 2025</p>	<p>Des inégalités persistantes : parmi les nations développées, la Nouvelle-Calédonie est l'une des plus inégalitaires au monde avec un taux de pauvreté de 17% et un taux d'illettrisme évalué entre 18% et 35% en 2013<sup>3</sup>. L'indice de GINI est de 0,43<sup>4</sup>.</p> <p>Un taux de chômage « administratif » de 6,2%, contre un taux de chômage déclaratif de 13,8% en 2009<sup>5</sup></p> <p>Sources : AFD, ISEE et NC 2025</p>

<sup>2</sup> Source : ISEE, Institut de la Statistique et des Etudes Economiques. Les données sont celles du secteur marchand non agricole. Pour mémoire, le taux de création d'entreprises était de 14,3% en 2013 pour la France entière et le taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2006 était de 65,8% et de 51,5% à 5 ans, selon les dernières données disponibles (source INSEE).

<sup>3</sup> Le taux d'illettrisme en 2013 est estimé à 18% de la population selon l'enquête Informations sur la Vie Quotidienne, et à 35% au vu des résultats au test des journées d'appel de la Défense.

<sup>4</sup> Source : AFD, « Inégalités dans les Outre-mer : comment y remédier ? », juin 2014. L'indice de Gini, qui mesure le niveau d'égalité des revenus monétaires dans une économie, est de 0,29 en France métropolitaine. Celui de la Nouvelle-Calédonie est proche de ceux de la République Dominicaine ou de l'Argentine.

<sup>5</sup> Les données issues du recensement de 2014 réalisé par l'ISEE ne sont pas encore disponibles.

<p>Une ressource minière, le nickel, et des usines métallurgiques, sources de revenus, qui ont représenté entre 8% et 18,8% du PIB de 1998 à 2008 pour redescendre à 7% de la valeur ajoutée en 2011 et à 2% en 2013<sup>6</sup></p> <p><i>Sources : CEROM et NC 2025</i></p>	<p>Faiblesse du marché intérieur, monnaie au taux garanti, fortes protections de marchés, notamment dans l'agroalimentaire, faibles incitations à l'amélioration de la compétitivité prix, de la productivité et de la qualité</p> <p>Une économie qui dépend en partie de ressources extérieures : nickel, transferts financiers de la France (jusqu'à 15% du PIB) et défiscalisation</p> <p>Un déficit courant qui atteint 18% du PIB (le triple de la norme prudentielle communément admise)</p>
<p>Un entrepreneuriat dynamique, avec un taux de création et un taux de survie significatifs, reposant sur un tissu important de petites entreprises dynamiques (91% des entreprises ont moins de 20 salariés)</p> <p><i>Source : ISEE</i></p>	<p>Début janvier 2014, 88% des entreprises n'ont pas de salariés, 9% des entreprises employeurs comptent entre 1 et 9 salariés (5 310 sur 56 032 entreprises) et 98 entreprises avaient plus de 100 salariés. Ces proportions restent globalement stables quel que soit le nombre d'entreprises</p> <p><i>Source : ISEE</i></p>
<p>Le rôle économique et social fondamental joué par l'économie rurale et tribale, notamment dans l'agriculture</p>	<p>Une population vieillissante et des migrations internes au profit des pôles urbains (grand Nouméa et zone VKP)</p>
<p>Une intervention de l'Etat, via les contrats de développement 2011-2015, d'environ 11,42 Mds CFP en investissement direct<sup>7</sup></p>	<p>Des tensions croissantes sur les finances publiques, et notamment sur les comptes sociaux</p>

### **Une insertion économique régionale insuffisante**

En dépit d'une progression des exportations hors nickel (celles-ci ont presque doublé en valeur entre 2008 et 2013 pour atteindre 11 milliards CFP), le déficit commercial reste élevé et tend même à se creuser depuis 2008, pour atteindre 180 milliards de F.CFP en 2013, avec une baisse de trois points du taux de couverture cette même année (41 à 38%).

Le commerce avec les petits états insulaires voisins est quant à lui encore peu développé. Si la prospection des marchés australiens, néo-zélandais et asiatiques, où le pouvoir d'achat et la densité démographique assureraient mieux l'écoulement des produits calédoniens, concentre les efforts, les résultats restent globalement insuffisants.

### **Une nécessaire diversification de l'économie calédonienne par le soutien à la structuration de filières stratégiques**

Le nickel reste le principal avantage comparatif du territoire, qui en est aussi très dépendant depuis maintenant plus d'un siècle, alors que ce capital naturel est par définition non renouvelable. A elle seule, cette dépendance au nickel et à ses cours volatiles sur le marché mondial, justifie la nécessité de rechercher d'autres relais de croissance en développant notamment d'autres filières stratégiques.

<sup>6</sup> « Les synthèses du CEROM : les comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2013 », CEROM, août 2015

<sup>7</sup> Source : « Tableau de bord de la Nouvelle-Calédonie », juillet 2015 – Direction Générale des Outre-Mer. Au total sur la période, les collectivités ont prévu d'investir plus de 14,67 milliards CFP, dont 77% financés par l'Etat.



En lien avec les stratégies et politiques de soutien provinciales, le schéma d'aménagement NC 2025 a défini un certain nombre d'orientations et de pistes pour consolider les filières stratégiques du territoire (mines et métallurgie, tourisme, agriculture, valorisation du capital naturel) et pour en développer d'autres en lien avec la nécessaire évolution des besoins de compétitivité des acteurs économiques : numérique, énergie et éco-construction, santé et social, services aux entreprises et aux collectivités.

Pour autant, et compte tenu de ses spécificités, la diversification de l'économie calédonienne passe nécessairement par une forte augmentation de sa compétitivité et par la génération d'avantages comparatifs qui ne se réaliseront que grâce à une dynamique de développement endogène et durable.

### **Un secteur de la recherche fortement présent**

L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Nouvelle-Calédonie est une compétence partagée entre l'Etat et la collectivité. La Nouvelle-Calédonie est ainsi associée à l'élaboration des contrats d'établissement de l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) et a la possibilité de conclure des conventions d'objectifs avec les instituts de recherche.

Il existe au total une dizaine d'organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie qui employaient en 2013, 557 personnes en équivalent temps plein (ETP), dont 389 chercheurs (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens). Parmi ces organismes de recherche, seuls l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) et l'Institut Archéologique de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) sont des instituts calédoniens, les autres étant des instituts français disposant d'une antenne, parfois conséquente, en Nouvelle-Calédonie.

<b>Principaux points forts de la recherche en Nouvelle-Calédonie</b>	<b>Principales marges de progrès et principaux risques de la recherche en Nouvelle-Calédonie</b>
Une structuration locale de la recherche sous la forme d'une politique de site qui répond de plus en plus à une volonté de meilleure adéquation entre l'offre de recherche et les besoins du développement local	Une recherche centrée sur un axe principal : les thématiques de recherche sont fortement axées sur les ressources naturelles du pays et de manière plutôt marginale sur les questions relatives au progrès social
Les organismes locaux s'appuient sur l'expérience et les capacités humaines et technologiques des organismes nationaux de recherche aboutissant à des partenariats pérennes	Les partenariats avec le secteur privé demandent encore à être développés
Les organismes de recherche locaux concourent au rééquilibrage (antennes de l'IAC, UNC à Koné)	Sauf exceptions (start-up innovantes à l'IRD), la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat est encore peu présente au sein des organismes de recherche
La convergence des thématiques de recherche locales et régionales favorise la participation des organismes de recherche calédoniens à des réseaux et programmes de dimension internationale, tels que le PIURN <sup>8</sup> , le GOPS ou PACE-NET Plus	L'absence de statut pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs locaux

<sup>8</sup> PIURN<sup>8</sup> : réseau des universités du Pacifique insulaire, GOPS : Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique Sud, PACE-NET Plus : Réseau pour la coopération bi-régionale Europe-Pacifique en Science Technologie et innovation.

### **Les forces et les faiblesses du potentiel d'innovation calédonien**

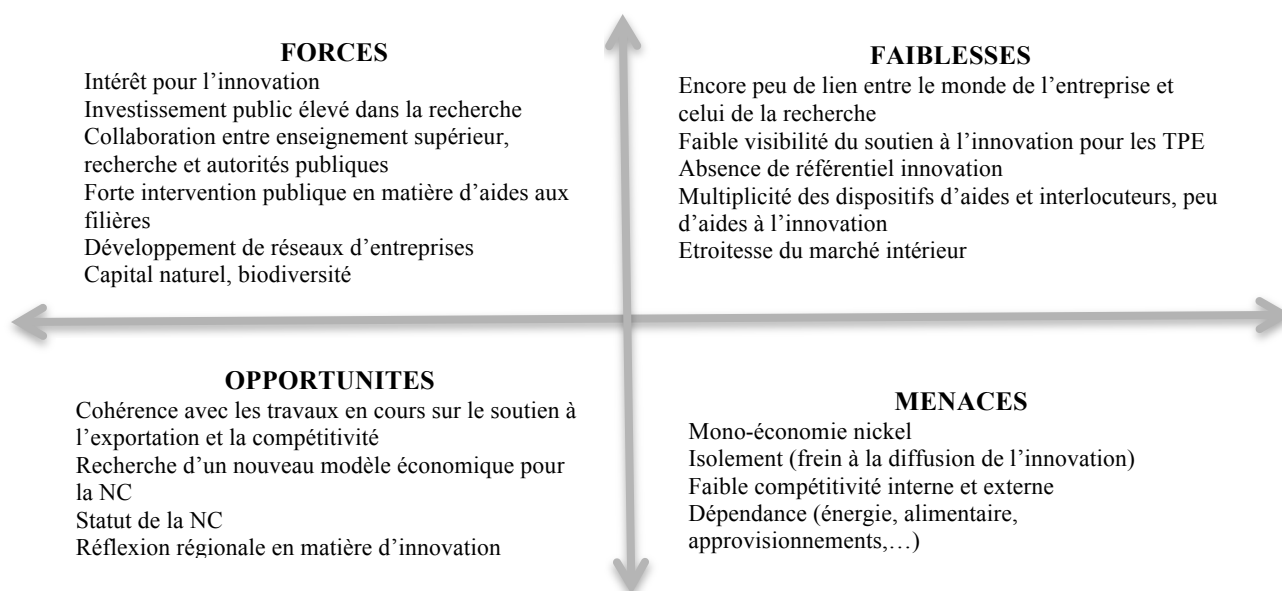
L'enquête<sup>9</sup> réalisée en mai 2015 a permis de cerner les besoins des entreprises locales en matière d'innovation. Les premiers résultats montrent que :

- L'ensemble des entreprises interrogées est conscient de l'importance de l'innovation pour conquérir de nouveaux marchés, augmenter leurs parts de marchés, ou encore améliorer la qualité des produits proposés.
- Les principaux obstacles à l'innovation sont le coût élevé du projet d'innovation, le manque de financements en lien avec l'importance de ce coût et, enfin, le manque de compétences pour développer ou gérer des innovations.
- L'octroi de prêts et subventions pour les activités d'innovation, le dégrèvement fiscal pour les investissements d'innovation, ou encore les investissements publics dans les infrastructures relatives aux TIC, concentrent les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics

L'étude a aussi permis de définir les contours de 3 groupes d'entreprises présentant des motivations et des attentes différentes vis-à-vis de l'innovation, sachant que 76% à 88% des entreprises interrogées considèrent l'innovation comme importante.

- Le premier groupe (39% des entreprises) se situe sur un marché stagnant ou décroissant avec un niveau de concurrence soutenu. Ces entreprises ressentent une urgence à innover.
- Dans le deuxième groupe (un quart des entreprises), l'intérêt pour l'innovation résulte du besoin de se positionner de façon optimale sur un marché en croissance avec beaucoup d'acteurs.
- Enfin, le troisième groupe (36% des entreprises) est formé d'entreprises situées sur un marché à faible intensité concurrentielle qui, de fait, sont moins sensibles à l'innovation.

La représentation FFOM<sup>10</sup> ci-dessous, a été adoptée lors de la session plénière du Comité Consultatif de l'Innovation du 3 juillet 2015, signe du partage effectif du diagnostic sur le potentiel d'innovation de la Nouvelle-Calédonie.



<sup>9</sup> Les résultats de l'enquête pilotée par le CNRT Nickel seront disponibles fin novembre 2015. A ce jour 95 réponses ont été exploitées. Vu la taille et la nature de l'échantillon des répondants, celui-ci peut être considéré comme statistiquement représentatif des entreprises calédoniennes.

<sup>10</sup> Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces.

En conclusion, ce diagnostic partagé fait apparaître quelques freins au développement de l'innovation, verrous que la Stratégie Territoriale visera à lever : absence de référentiel innovation, manque de coopération entre les entreprises et le monde de la recherche, manque d'information sur l'innovation chez les petites entreprises et, en conséquence faible détection des projets innovants pour l'innovation non technologique.

Ainsi, ce rapide panorama<sup>11</sup> montre l'intérêt et la nécessité de faire évoluer le modèle de développement économique de la Nouvelle-Calédonie. C'est en ce sens que la Stratégie Territoriale d'Innovation constituera un des leviers du développement endogène du pays.

### Conclusions de l'état des lieux

***Dans ce contexte, la Stratégie Territoriale de l'Innovation doit donc s'atteler de manière transversale aux diverses problématiques des entreprises calédoniennes.***

*=> Formaliser des réseaux et la mise en commun de moyens de R&D pour les TPE et les PME pour contrebalancer la faible structuration des entreprises.*

*=> Favoriser l'innovation dans et par des filières et secteurs porteurs pour pallier la relative absence de démarches filières.*

*=> Reconnaître la spécificité des exigences d'expertise des projets innovants et cibler les efforts en matière de développement des compétences pour réduire les écarts entre les besoins des entreprises et les compétences disponibles.*

*=> Encourager le développement de la compétitivité hors coûts pour contrecarrer les coûts d'acheminement élevés et l'absence d'économies d'échelle qui grèvent la compétitivité prix.*

*Ainsi, l'innovation permettra :*

- d'une part, d'accroître la performance du tissu économique calédonien dans son ensemble,*
- et, d'autre part, de favoriser l'adoption par les entreprises (en particulier par les PME et les TPE) de stratégies de différenciation.*

---

<sup>11</sup> Les données et analyses sont principalement issues du Schéma d'Aménagement et de Développement NC 2025 « Orientations et moyens : propositions », octobre 2013 et de la lettre « Les synthèses du CEROM » d'août 2015 « Les comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2013 ».

## II. Définition et ambition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie

### 1. La définition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie

#### La vision calédonienne de l'innovation

Si l'innovation se définit comme « l'application de solutions améliorées qui répondent à de nouvelles exigences, à des besoins non formulés ou à des besoins existants sur le marché »<sup>12</sup> et si la Stratégie Territoriale d'Innovation calédonienne prend appui sur les définitions données par le manuel d'Oslo de l'OCDE, la Nouvelle-Calédonie a toutefois décidé d'adapter la définition de l'innovation par rapport à son contexte spécifique.

#### **Les 4 grands types d'innovation selon le manuel d'Oslo (2005)**

*L'innovation de produit : introduction d'un bien/service amélioré du point de vue de ses caractéristiques ou des utilisations prévues*

*L'innovation de procédé : amélioration de la production, par exemple à l'aide de fournitures nouvelles, de process nouveaux*

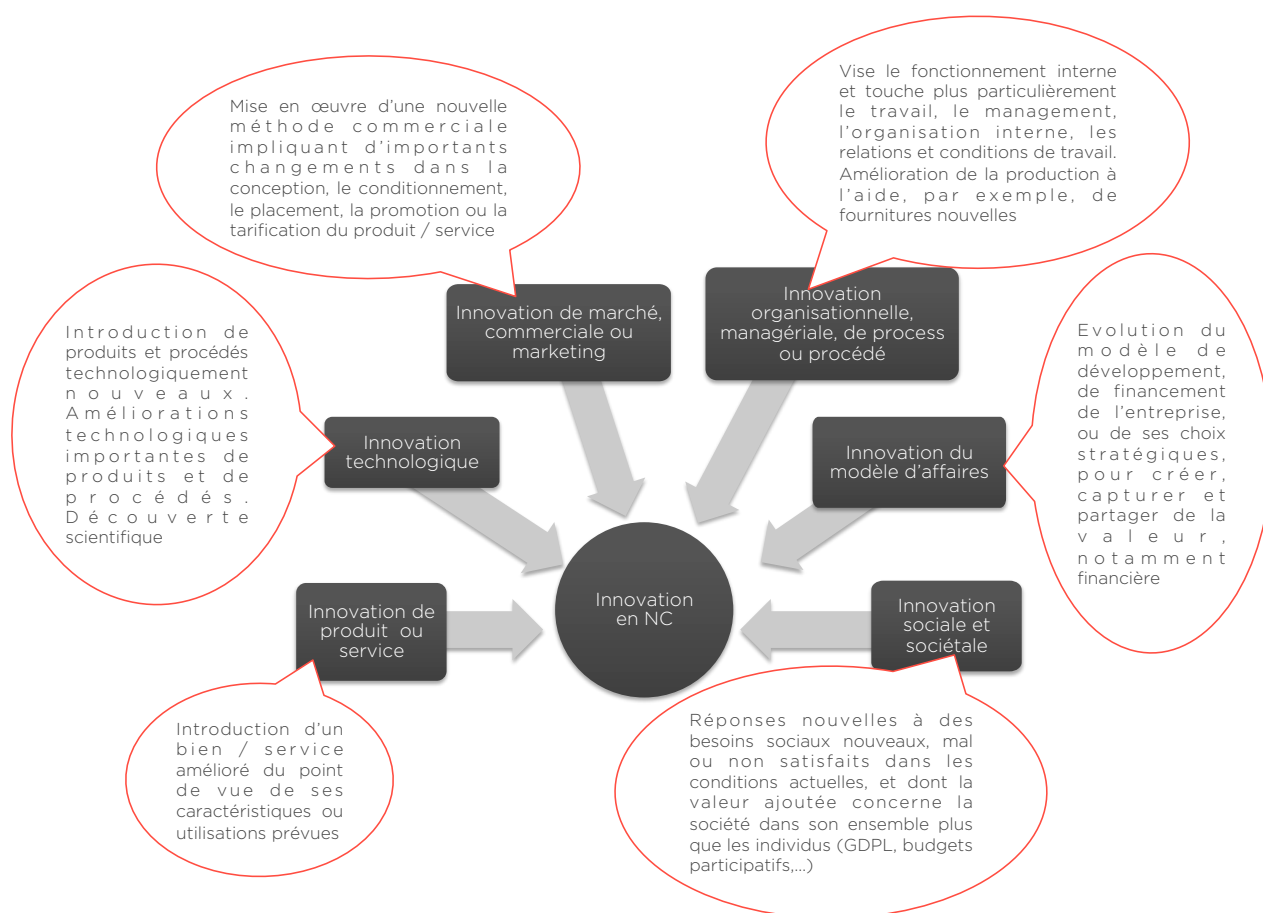
*L'innovation de marché / innovation commerciale : mise en œuvre d'une nouvelle méthode commerciale impliquant d'importants changements de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification du produit*

*L'innovation organisationnelle : elle vise le fonctionnement de l'entreprise et peut toucher plus spécifiquement le travail ou encore les relations publiques*

La définition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie a été élargie à **6 types d'innovation** et a été précisée comme suit.

---

<sup>12</sup> Michel LACAVE, « Note exploratoire sur la compétitivité et l'innovation », décembre 2013.



D'autre part, l'innovation en Nouvelle-Calédonie doit être comprise et soutenue en intégrant les spécificités du contexte local comme l'insularité, voire la double insularité (la Nouvelle-Calédonie est un archipel et pas uniquement une « grande terre »), l'éloignement géographique<sup>13</sup>, l'étroitesse du marché local, le tissu de TPE, la difficile stratégie de compétitivité par les coûts,... D'autre part, les objectifs liés au rééquilibrage économique et social et au destin commun<sup>14</sup> dans le cadre de la construction du pays font de la Nouvelle-Calédonie un laboratoire d'innovations sociales et sociétales, y compris dans ses modes de gouvernance.




Ainsi, l'innovation en Nouvelle-Calédonie peut prendre des formes variées et est souvent une **innovation incrémentale**. Les entreprises locales savent adapter les produits ou services existants, véritable innovation locale, même si cela ne révolutionne pas systématiquement les produits ou les modes de production.

A côté de l'innovation incrémentale, qui prend parfois la forme d'une « tropicalisation » ou d'une « calédonisation » des produits, services, modes de production, chaînes de production ou de distribution,... la Nouvelle-Calédonie possède des niches d'innovation technologique de pointe, avec quelques start-up issues de l'essaimage de différents instituts de recherche, dont l'Institut pour la Recherche et le Développement (IRD), l'IFREMER ou l'Institut Agronomique Calédonien (IAC).

<sup>13</sup> Les principales métropoles les plus proches sont Auckland (1 800 km), Sydney (2 000 km) et Tokyo (7 000 km).

<sup>14</sup> Au sens de l'accord de Nouméa, le concept de destin commun est compris comme la « refondation d'un contrat social durable entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie ».

Enfin, compte tenu des spécificités géographiques, économiques et socio-culturelles du territoire, la STI s'attachera à favoriser en particulier l'innovation collaborative, inclusive<sup>15</sup> et ouverte sur l'extérieur (dite « open innovation »).

Illustration de l'innovation incrémentale	Illustration de l'innovation technologique de pointe
 <p>Créée en 2013 et lauréate des <i>Nautes de l'Innovation</i> 2014, la société <b>Gouttière-net</b> propose un système mécanisé pour le nettoyage, l'assainissement et la démoustication des gouttières.</p> <p>L'exemple type d'un produit qui repose sur des technologies qui ne sont pas en elles-mêmes innovantes, mais qui représente bien une innovation et qui apporte une solution à un besoin local pressant : le problème sanitaire que constitue la prolifération des gîtes larvaires, avec ses conséquences sur le développement de la dengue, du chikungunya</p>	 <p><b>BIOCÉNOSE MARINE SARL</b> est une société qui réunit l'expérience de la recherche et le savoir-faire acquis de l'environnement marin. Elle répond aux besoins des miniers, des industriels, des chercheurs, des municipalités et des acteurs institutionnels.</p>  <p><b>GEOPHYSICAL</b> est un bureau d'étude spécialisé en tomographie électrique — 2D/3D – résistivité / chargeabilité – surface / sondages — appliquée à la prospection minière, ainsi qu'aux problématiques environnementales et géotechniques</p>  <p>La société <b>Bluecham SAS</b>, créée en 2008, et qui a développé des technologies d'analyse spatiale et temporelle et des systèmes d'aide à la décision sur le web. Lauréate N°1 du concours innovation 2007 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Bluecham SAS a gagné le business award de la meilleure start-up dans la catégorie high-tech en septembre 2015 à Sydney</p>

## 2. Les secteurs clés d'application de la Stratégie Territoriale d'Innovation

La Nouvelle-Calédonie a décidé que les politiques publiques d'aide et de soutien à l'innovation seront orientées vers les secteurs d'activité ou filières clés pour le développement du pays. Ils constituent tous des axes de développement prioritaire des trois provinces ou du gouvernement et représentent un poids économique et un potentiel de développement important.

<sup>15</sup> Concept formalisé lors du forum de la Banque Mondiale à Pékin en juin 2012, l'innovation inclusive vise à ce que la « croissance économique se face au bénéfice du développement par l'ensemble de la population ». En ce sens elle contribue au rééquilibrage économique et social poursuivi en Nouvelle-Calédonie. « L'innovation inclusive consiste à satisfaire les besoins de celles et ceux qui se trouvent en bas de la pyramide économique, pour leur donner accès à des biens, des services et des moyens de subsistance essentiels », Kurt Larsen, spécialiste de l'éducation à l'Institut de la Banque mondiale.

Par ailleurs, la différenciation étant le principal ressort de la compétitivité hors prix, compétitivité qui constitue le socle du nouveau modèle de développement économique calédonien, celle-ci pourra justement s'appuyer sur les marchés tels que les produits agro-alimentaires, le tourisme, ou la conception de produits pharmaceutiques et cosmétiques. En effet, si le nickel est à l'heure actuelle le principal avantage comparatif reconnu de la Nouvelle-Calédonie, il convient d'en relever et d'en encourager d'autres, issus de savoir-faire traditionnels locaux, ou favorisant l'économie circulaire.

Dans cet effort de diversification de l'économie calédonienne, la culture de l'innovation de l'entrepreneuriat a donc toute sa place.

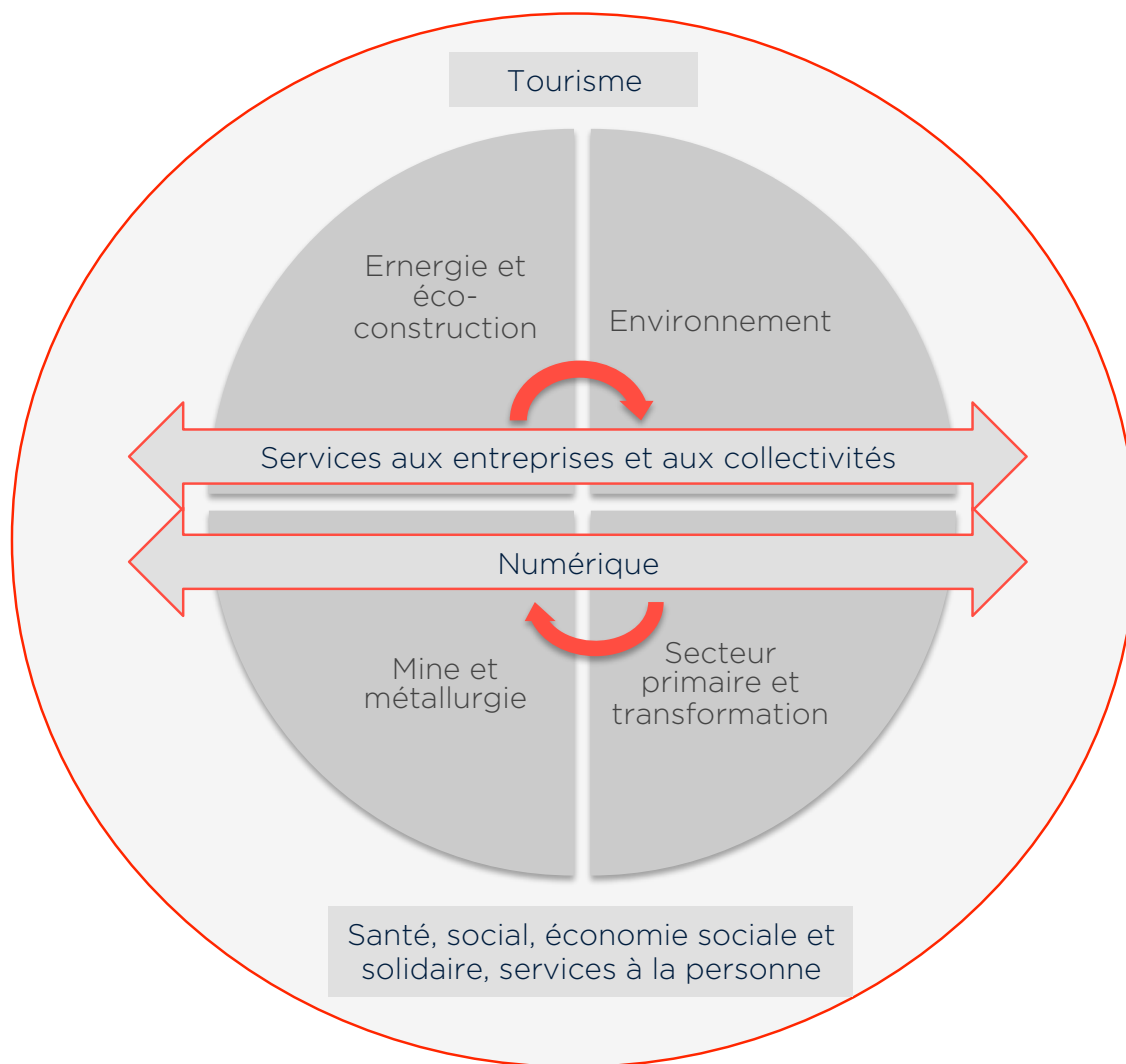
Ces secteurs et filières stratégiques sont appréhendés de manière différenciée dans le cadre de la Stratégie Territoriale d'Innovation.

- **4 secteurs clés de spécialisation de la STI**, qui correspondent aux filières où la Nouvelle-Calédonie possède des avantages comparatifs, notamment au niveau de son capital naturel « vert et bleu », et porteurs de croissance et d'innovation dans le nouveau modèle de développement économique endogène et durable du territoire. Ce sont aussi des secteurs où la recherche est fortement présente, en fortes interrelations entre eux, qui peuvent être les piliers d'une économie circulaire<sup>16</sup> vers laquelle le territoire veut tendre et dont le caractère stratégique pour la Nouvelle-Calédonie a été rappelé dans NC 2025. Ces secteurs sont :
  - l'énergie et l'éco-construction,
  - le secteur primaire et de la transformation,
  - la préservation et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles « de la chaîne au récif »,
  - la mine et la métallurgie.
- **2 secteurs clés pour l'économie du territoire, mais où l'innovation est aujourd'hui trop peu présente**, voire inexistante. Il s'agit ici **du secteur du tourisme et de celui de la santé, du social, des services à la personne et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**. Si le tourisme est indéniablement un secteur stratégique pour le développement économique du pays, le second secteur est un secteur potentiellement créateur d'emplois, où les besoins sociétaux, hors santé, sont peu ou mal couverts et qui doit faire face à un double défi : celui du vieillissement de la population et de l'accroissement des attentes en matière d'accueil de la petite enfance, tout en devant innover pour trouver des réponses économiquement viables...
- Enfin, **2 autres filières ont été considérées comme stratégiques** dans le cadre de la Stratégie Territoriale d'Innovation car par définition transversales et parce qu'elles constituent un levier du développement socio-économique du territoire. En tant que tels, ces secteurs sont des « conditions de réussite », des moyens au service des autres secteurs. Il s'agit ici du numérique et des services aux entreprises et aux collectivités.

---

<sup>16</sup> « ... L'économie circulaire c'est (...) un modèle économique, social et environnemental dont l'objectif est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles et des impacts environnementaux par la création de produits, services, modèles d'affaires et politiques publiques innovants. Il s'agit par exemple de rallonger les flux de matière (réemploi, recyclage) et de produits (éco-conception, réparation, réutilisation puis recyclage) tout au long de la vie du produit ou service » - *Institut de l'économie circulaire, janvier 2015.*

Présentation schématique des 4 secteurs de spécialisation de la STI, des 2 secteurs de développement de la STI et des 2 secteurs « support » de la STI.



### Zoom sur les 4 secteurs de spécialisation de la STI

#### 1. L'énergie et l'éco-construction

Avec deux objectifs majeurs : engager la Nouvelle-Calédonie dans la **transition énergétique** et **renforcer l'autonomie énergétique** (actuellement le taux de dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'extérieur est de 96%<sup>17</sup>), avec l'ambition d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation électrique totale, hors métallurgie et mine, à 20% en 2030, dont un objectif de 100% pour les îles. D'autre part, le secteur de la construction, individuelle ou collective, peut être un secteur clé pour l'innovation en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des choix technologiques (cf. matériaux qui respirent, cogénération de son énergie par le bâtiment lui-même,...) et en lien avec un certain nombre de savoirs faire ou matériaux traditionnels.

<sup>17</sup> Source : Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, 2015.



2. **Le secteur primaire** (agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture, exploitation de la mer ou de la flore, l'identification et la production de substances naturelles,...) et **la transformation** (industrie agroalimentaire, biotechnologies,...), avec deux objectifs majeurs :

- un objectif de court - moyen terme : réduire la dépendance du territoire aux produits importés et tendre vers **l'autosuffisance alimentaire**,
- un objectif de plus long terme : **valoriser la biodiversité et l'endémisme** du territoire dans leurs composantes les plus originales et sous l'angle des **biotechnologies** : micro-algues, bactéries extrêmophiles, substances naturelles actives (anti-cancéreuses, anti-oxydantes,...).

Dans cette optique, la province Sud prévoit, par exemple, la mise en place d'un Centre Régional d'Innovation Technologique et de Transfert (CRITT), dont le but sera de favoriser la diffusion et la détection de l'innovation dans les PME/TPE du territoire et le rapprochement des acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. D'autres voies d'innovation répondant aux attentes des consommateurs tout en mettant en conformité les produits à de nouvelles normes écologiques et éthiques sont envisagées et à promouvoir : label BIO, circuits courts et AMAP, promotion de la pluriactivité des agriculteurs,...

3. **La préservation et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles « de la chaîne au récif »**

Riche de son patrimoine naturel et de son expérience dans la mise en valeur de celui-ci, l'objectif pour la Nouvelle-Calédonie est de capitaliser sur ce potentiel en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en s'appuyant sur le continuum enseignement-recherche – innovation - entreprise et sur les fortes attentes de la société civile sur le sujet. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie se situe au 5<sup>ème</sup> rang mondial en matière de biodiversité, 60% de la surface des lagons de la grande terre et des îles Loyauté sont inscrits sur la liste du patrimoine naturel de l'Unesco, sa flore totalise plus de 3 300 espèces de plantes vasculaires, dont plus de 74% sont endémiques, les zones de mangroves sont particulièrement importantes,... Pour autant, l'environnement naturel calédonien doit affronter différentes menaces, telles que les feux, la production croissante de déchets, l'augmentation constante de la pression sur l'eau, l'exploitation minière, la densification de la pression anthropique, ou un bilan carbone par habitant particulièrement élevé du fait de l'industrie métallurgique. De fait, l'innovation dans ce domaine est vitale tant pour sa préservation, que pour en faire un moteur de croissance de l'économie post nickel en développant l'ingénierie écologique.

4. **La mine et la métallurgie**

Avec 17% des réserves mondiales de nickel et la deuxième position des pays détenteurs de réserve après l'Australie<sup>18</sup>, la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un avantage comparatif indiscutable, mais pour autant fragile car non renouvelable et fortement dépendant des cours internationaux du nickel.

Il s'agit ici d'améliorer la compétitivité des entreprises minières et métallurgiques en misant sur l'effort de recherche, la formation initiale et continue, la mutualisation de certaines infrastructures et sur de nouvelles formes de valorisation locale de la ressource, afin notamment de baisser les coûts de production qui restent trop élevés aujourd'hui par rapport aux concurrents producteurs de minerai ou de métal. Par ailleurs, l'innovation doit permettre l'émergence de nouvelles pratiques de gestion durable au niveau des retombées environnementales, économiques et sociales des activités du secteur.

---

<sup>18</sup> Source : United States Geological Survey (USGS) citée dans NC 2025 « Orientations et moyens : propositions », octobre 2013.

### **Zoom sur les 2 secteurs de « développement » de la STI**

5. **Le tourisme**, avec un objectif majeur : développer le tourisme et passer d'un tourisme affinitaire à un tourisme international. Compte tenu des atouts de la Nouvelle-Calédonie et du fort potentiel de développement du secteur touristique, ce secteur est une filière clé pour le développement économique et social du territoire. Depuis plusieurs années le tourisme constitue un des grands axes d'investissement des provinces en faveur du développement et de la diversification de l'économie. Pourtant, le tourisme connaît des difficultés liées notamment à l'éloignement et au coût du transport international et souffre par ailleurs d'un manque d'efficacité. Afin de dynamiser ce secteur, NC 2025 suggère de mieux exploiter le potentiel du tourisme de croisière et de consolider le positionnement « niche éco-touristique » à l'égard de laquelle la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'atouts (biodiversité, culture,...). Pour ce faire, de nombreux défis restent à relever (stratégie web, valorisation de la richesse naturelle et du monde coutumier, professionnalisation et évolution des modes d'hébergements et des offres touristiques,...), autant de défis qui pourraient être relevés via l'innovation et dans le cadre d'une stratégie d'intégration verticale et horizontale dans des zones phares où l'on trouverait une offre et une gamme d'hébergements et d'activités complètes (exemple : l'Ile des Pins, la côte Est, la zone autour de Gouaro Deva,...).
  
6. **La santé, le secteur social, l'économie sociale et solidaire et les services à la personne**  
L'objectif ici est de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques technologiques, sociales et/ou collaboratives, dans des secteurs peu sensibilisés jusque-là à l'innovation, en apportant des réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en développant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment les utilisateurs et usagers. Sachant que les dépenses de santé représentent actuellement près de 11% du PIB et devraient croître d'environ +8% par an dans les prochaines années, les enjeux de l'innovation dans ce secteur sont autant économiques que sociétaux.

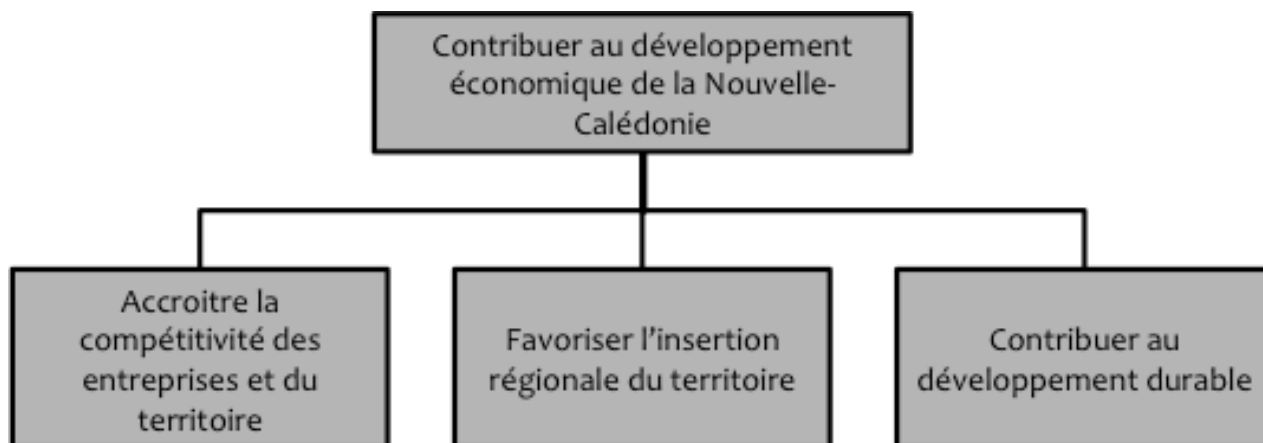
### **Zoom sur les 2 secteurs « leviers » de la STI**

7. **Les services aux entreprises et aux collectivités**  
L'objectif ici est de favoriser la diffusion de l'innovation et des pratiques innovantes dans tous les secteurs de l'économie, via l'ingénierie, la formation et le conseil afin de contribuer ainsi au développement de la compétitivité du territoire et à son intégration régionale.
  
8. **Le numérique**  
L'objectif majeur est de favoriser la diffusion de la culture du numérique dans toute la société calédonienne (vers la numérisation de l'économie), et notamment dans l'administration, dans les secteurs de la santé, de la formation et de l'éducation ou encore dans le B to B,..., afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre et/ou d'accroître la productivité pour ses utilisateurs. Au-delà de son poids sectoriel, la filière numérique constitue donc un levier de compétitivité transversal pour l'ensemble de l'économie publique et privée calédonienne via le développement des infrastructures, des services et des usages. A cet égard, le fait d'identifier le numérique comme un des secteurs d'application de la STI intervient directement dans le prolongement du Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSEN), qui a été adopté par le gouvernement, puis validé par le congrès en novembre en 2013, et qui s'articule autour de 3 axes principaux, vise 5 objectifs et comprend 33 actions.

### 3. Les ambitions fondamentales assignées à la Stratégie Territoriale d'Innovation

#### Les défis relevés par la Stratégie Territoriale d'Innovation

En Nouvelle-Calédonie l'innovation est volontairement perçue comme un vecteur, un levier du développement économique et social, et non comme une fin en soi. Ainsi, et en écho à la déclaration de politique générale d'avril 2015, la politique publique de l'innovation a pour ambition fondamentale de **contribuer au développement économique du territoire calédonien**, au travers de 3 axes stratégiques.



Parce qu'elle permet d'accroître la compétitivité des entreprises locales, et notamment la compétitivité hors prix via l'adoption de stratégies de différenciation des produits et services issus des savoir-faire locaux, **l'innovation est un levier d'amélioration de la performance globale du tissu économique du pays.**

Parce qu'elle renforce la capacité des entreprises locales à se positionner sur les marchés extérieurs, parce qu'elle leur permet de se projeter sur des marchés de niche, et parce qu'elle favorise le renforcement des liens avec le monde de la recherche régionale, **l'innovation est un des déterminants clés de l'internationalisation des entreprises<sup>19</sup>, moteur de croissance possible pour demain.**

Parce qu'elle aide les structures publiques et privées à répondre à certains défis économiques (cf. infra), sociaux (innovation sociétale pour construire un destin commun) et environnementaux (épuisement des ressources naturelles, changement climatique,...), parce qu'elle participe au développement et à la valorisation des filières de l'économie verte et bleue et parce que le développement durable répond en Nouvelle-Calédonie à une attente forte de la société civile et à une volonté affirmée de la puissance publique depuis NC 2025, **l'innovation contribue au développement durable du pays.**

<sup>19</sup> Dans une étude de 2010, OSEO et UBIFRANCE ont confirmé l'existence de ce lien fort entre innovation et exportation. Parmi les PME métropolitaines présentes à l'export sondées, 89% ont des frais de financement de R&D, 9/10 ont obtenu une aide publique à l'innovation et ¼ disposent d'une labellisation « entreprise innovante ». Les entreprises innovantes ont de surcroît plus de chance d'être présentes sur les marchés lointains et de maintenir une activité de conquête de nouveaux marchés. OSEO, UBIFRANCE, « *Le lien innovation exportation* », avril 2010.

### III. Les objectifs stratégiques et opérationnels de la Stratégie Territoriale d'Innovation

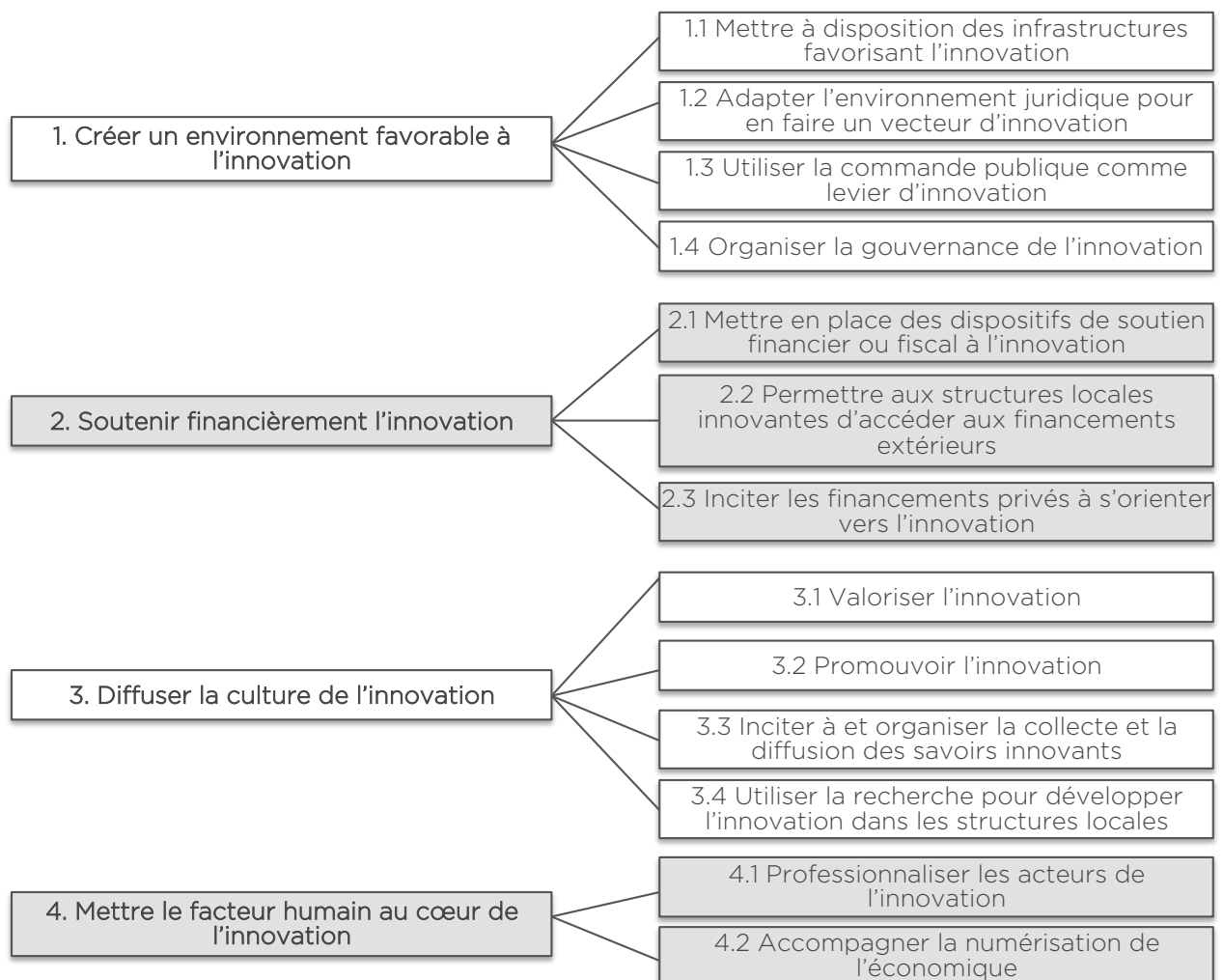
#### 1. La logique d'action de la STI

##### Grille de lecture

**4 grands objectifs stratégiques ont été définis et sont déclinés en 13 objectifs opérationnels.**

*Ces 13 objectifs opérationnels sont eux-mêmes décomposés en 191 actions dont la mise en œuvre peut relever des différentes institutions calédoniennes (provinces et/ou gouvernement) ou de la société civile. Des indicateurs de résultats et d'impact ont été identifiés pour chaque action. Ainsi, une transcription directe dans le cadre logique de l'Union Européenne est possible et le dispositif de suivi évaluatif des politiques publiques de l'innovation est préparé.*

*A ce stade, le présent document étant de nature stratégique, les 191 actions et leurs indicateurs ne sont pas présentés.*



## 2. Les quatre objectifs stratégiques de la Stratégie Territoriale d'Innovation

La Stratégie Territoriale d'Innovation du territoire calédonien poursuit 4 objectifs stratégiques :

- Créer un environnement favorable à l'innovation.
- Soutenir financièrement l'innovation.
- Diffuser la culture de l'innovation.
- Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation.

### A. Objectif stratégique 1 : Créer un environnement favorable à l'innovation

Cet objectif vise à mettre les structures locales, et notamment les entreprises, en situation d'innover, et ce grâce à des politiques publiques spécifiques, à la mise à disposition de structures dédiées, à la création de véhicules juridiques favorisant l'innovation,...

4 axes seront privilégiés ici :

- **La mise à disposition de structures dédiées.** Il s'agit ici de favoriser la mise en place de structures adaptées aux attentes des entreprises en fonction de leur stade de développement, de leur secteur d'activité et des pratiques des différentes formes d'innovation. Il apparaît ainsi nécessaire de développer des espaces de travail collaboratifs ou des espaces publics numériques et de consolider les grappes et clusters dédiés à des thématiques jugées stratégiques.
- **L'adaptation de l'environnement juridique** s'avère indispensable, notamment dans la création de nouveaux statuts pour les entreprises innovantes, mais aussi pour la création de normes et textes réglementaires inhérents à la mise en œuvre de matériaux ou de procédés innovants (construction, Economie Sociale et Solidaire, pratiques collaboratives,...)
- **L'utilisation de la commande (publique) comme levier d'innovation.** Il s'agit de stimuler l'innovation par des formes renouvelées ou inédites de politiques publiques, notamment via la commande publique. La Nouvelle-Calédonie a décidé de favoriser l'innovation tirée par les utilisateurs, qu'ils soient acheteurs publics, privés ou consommateurs et citoyens, dans le sens de la « user-induced innovation ». Ainsi, la commande publique locale peut être « orientée demande » et être plus et mieux utilisée pour soutenir, favoriser ou inciter aux innovations, plus particulièrement dans les 8 secteurs de spécialisation de la STI, mais aussi en matière d'innovation sociale (cf. clauses sociales dans les marchés publics).
- **L'organisation de la gouvernance** de l'innovation pour inscrire l'innovation dans la cohérence et la durabilité. La Stratégie Territoriale d'Innovation peut, et doit, constituer l'un des principaux leviers du nouveau modèle de développement économique de la Nouvelle-Calédonie, de manière cohérente dans un ensemble plus large constitué de politiques publiques de niveau provincial, dont les politiques de développement économique, et gouvernemental, mais aussi d'initiatives privées.

## **B. Objectif stratégique 2 : Soutenir financièrement l'innovation**

Malgré la multiplicité des outils de financement destinés aux entreprises, l'enjeu du financement de l'innovation reste prégnant en Nouvelle-Calédonie. Quelques réponses ont été trouvées à travers le partenariat entre BPIFrance et l'Agence Française de Développement (AFD) et la convention Sud Innovation entre la province Sud et BPIFrance qui fait intervenir l'incubateur de l'Adecal (Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie) dans l'instruction des dossiers des porteurs de projets innovants. Enfin, l'émergence récente de concours à l'échelle locale récompensant l'innovation est un autre signe de l'attention forte portée par les financeurs à ce levier de croissance.

L'accès aux financements en faveur de l'innovation, qui reste largement insuffisant, voire inexistant lorsqu'il s'agit d'investissement immatériel, notamment pour les TPE et PME locales, pose donc directement la question de l'élargissement des outils financiers disponibles et de leur accès.

Ainsi, le soutien financier à l'innovation est un axe majeur des futures politiques publiques de l'innovation avec 3 niveaux possibles d'intervention dans le cadre de la Stratégie Territoriale de l'Innovation.

- **Le financement direct par la puissance publique**, via les aides directes au développement économique des trois provinces, plus ou moins orientées en faveur de l'innovation et des secteurs d'application de la STI, et la politique fiscale au niveau du gouvernement. Ainsi, les travaux d'étude pour la mise en place d'un Crédit d'Impôt Innovation (CII) ont d'ores et déjà démarrés. Par ailleurs, les dispositifs d'aides aux étudiants font directement partie des soutiens directs que les provinces et/ou le territoire peuvent mobiliser en faveur de l'innovation, avec par exemple l'harmonisation et le fléchage des différents dispositifs boursiers, notamment provinciaux, à destination des étudiants calédoniens. Il s'agit aussi d'améliorer l'accès des étudiants locaux aux dispositifs nationaux de type CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), voire de créer des bourses territoriales spécifiquement dédiées à l'innovation.
- **Le déploiement de nouveaux instruments financiers**. Ainsi, la participation du secteur privé, quel qu'il soit, sera largement encouragée via des véhicules juridiques adéquats ou des incitations fiscales, comme par exemple la possibilité de créer des fondations mixtes privé / public ou des plateformes de financement participatif, la capacité juridique de déduire de ses revenus le financement de projets ou de structures innovantes,...
- **L'amélioration de l'accès aux financements nationaux et européens**. Certains dispositifs financiers nationaux en faveur de l'innovation ne sont parfois pas accessibles en Nouvelle-Calédonie car le statut spécifique du pays le rend inéligible à ces dispositifs, alors que certains financements européens sont potentiellement disponibles mais trop peu mobilisés et souvent méconnus.

### C. Objectif stratégique 3 : Diffuser la culture de l'innovation

Il est établi que le territoire dispose de ressources et de savoirs faire qu'il convient de dynamiser pour en faire un levier de croissance. Pour ce faire, une meilleure connaissance du potentiel, qui pourrait en être tiré par des pratiques innovantes sur le territoire, et un accompagnement à sa mise en valeur (via des structures de R&D, ou autres) et à sa diffusion, seraient de nature à favoriser l'émergence de nouveaux projets et à consolider les filières clés.

Même si des avancées notables peuvent être soulignées ces trois dernières années<sup>20</sup>, la diffusion de la culture et de la pratique de l'innovation en Nouvelle-Calédonie reste largement insuffisante. De nombreuses entreprises, notamment les TPE, restent encore en marge de l'innovation, d'autres innoveraient sans que cela soit connu et valorisé,...

Au-delà des entreprises, la culture de l'innovation, tout autant que celle de la culture scientifique et l'esprit entrepreneurial, doivent aussi être diffusées auprès du grand public. En ce sens, la valorisation et la promotion de l'innovation sont donc au cœur de la Stratégie Territoriale d'Innovation. Il convient donc ici :

- de **détecter et de valoriser les pratiques et les savoirs innovants**, y compris à travers, par exemple, la protection industrielle ou des labellisations qui donnent et reconnaissent une « valeur ajoutée » aux innovations et aux structures innovantes et qui rassurent les partenaires, les financeurs ou les clients par rapport à la qualité d'un produit ou d'un service,...
- de **promouvoir, faire connaître et diffuser ces pratiques et savoirs innovants**, auprès de l'ensemble de la société, via par exemple des actions de sensibilisation ou de communication, telles que la semaine de la science ou les trophées de l'innovation.

D'autre part, la présence sur le territoire d'un nombre important de chercheurs et d'instituts de recherche doit être mobilisée et mise à profit pour organiser et renforcer le **continuum recherche – innovation**. Il s'agit ici de mettre la recherche, et les chercheurs, au service de l'innovation, du pays et de ses entreprises, ce qui permettra de :

- **stimuler la créativité du tissu économique local**, initier de nouveaux projets innovants, dans le sens de « l'innovation technology push »,
- **favoriser les transferts de technologies et des savoir-faire** favorisant l'innovation dans les secteurs stratégiques pour le pays, permettant ainsi de combler d'éventuels retards en matière d'innovation
- **générer de nouvelles entreprises innovantes** par essaimage,
- **mettre la recherche au sein des entreprises**, via la « mise à disposition » de chercheurs.

Par ailleurs, la mise en place programmée de nouveaux outils, tel le CRITT agroalimentaire ou de centre de ressources technologiques, pourrait largement contribuer à renforcer le continuum recherche – innovation – entreprises.

Enfin, si des pratiques et savoirs innovants, y compris issus des savoirs traditionnels, existent localement, et bien au-delà des instituts de recherche ou des grandes entreprises du secteur métallurgique, ceux-ci sont souvent méconnus. De fait, leur détection, leur observation et leur collecte constituent l'un des pré-requis à la diffusion de la culture de l'innovation. Ainsi, la veille, y compris la veille technologique, et l'observation sont un enjeu clé de la Stratégie Territoriale d'Innovation, tant en Nouvelle-Calédonie qu'à l'extérieur, notamment dans la zone Pacifique – Asie et dans les zones tropicales ou insulaires en général.

---

<sup>20</sup> Création des Trophées de l'Entreprise en 2012 (CCI, Les Nouvelles Calédoniennes, BCI et gouvernement de la Nouvelle-Calédonie), des Nautes de l'Innovation en 2014 (BNC), des Trophées du Tourisme en 2014 (GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud).

#### **D. Objectif stratégique 4 : Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation**

Pour que l'innovation existe localement, il faut des professionnels formés, compétents, parfois fortement qualifiés et disposant d'un réel esprit de développement. Pour autant, la Nouvelle-Calédonie souffre d'un déficit de compétences, elle forme encore peu de chercheurs localement et les chercheurs se transforment rarement en créateurs puis en chefs d'entreprise.

Ainsi, la Nouvelle-Calédonie a délibérément mis l'accent sur le facteur humain dans sa Stratégie Territoriale d'Innovation, via deux axes complémentaires.

- Il s'agit d'abord de **professionnaliser les acteurs de l'innovation**, qu'ils soient en devenir (les étudiants, les étudiants chercheurs), déjà en entreprise ou en accompagnement des créateurs et chefs d'entreprises. Il s'agit donc, et surtout, de renforcer les compétences des acteurs économiques locaux, en particulier les chefs d'entreprise et les travailleurs indépendants. Ceci passe notamment par des actions de sensibilisation, de formation et de professionnalisation de ces acteurs qui concerneront par exemple l'innovation, les brevets et la protection industrielle, mais aussi le numérique, vecteur d'innovation trop peu utilisé encore par les entrepreneurs calédoniens, ou bien encore la gestion d'entreprise,... Au-delà, il s'agit avant tout de former de jeunes diplômés locaux et d'ancrer les diplômés calédoniens sur le territoire.
- Il s'agit ensuite **d'accompagner la numérisation de l'économie calédonienne** en développant la sensibilisation et la formation des acteurs économiques, et notamment des TPE, à l'usage du numérique, levier de productivité, de compétitivité et d'innovation.

A terme, le niveau de connaissances et de compétences des acteurs économiques locaux en matière d'innovation s'élèvera globalement, en lien avec les potentialités économiques du pays, et ce à quatre niveaux :

- le niveau des entreprises avec les salariés et les chefs d'entreprises pour les sensibiliser et les accompagner à l'innovation,
- les « accompagnateurs » d'entreprises pour renforcer leur professionnalisation et les orienter innovation,
- les étudiants et étudiants-chercheurs autant pour orienter leurs recherches vers les secteurs clés de l'économie calédonienne, que pour développer la culture de l'entreprenariat,
- la population calédonienne via une communication adéquate et grand public sur l'innovation (voir objectif stratégique N°3).

Si les actions qui relèvent de cet objectif pourront être pilotées et mises en œuvre par les institutions calédoniennes en charge de la formation initiale et continue, les acteurs clés de l'accompagnement des entreprises que sont notamment les trois chambres consulaires, pourront aussi largement contribuer à leur mise en œuvre.



### 3. 191 actions proposées

Les 191 actions proposées dans le cadre de la Stratégie Territoriale d'Innovation poursuivent chacune une des trois ambitions fondamentales, un des quatre objectifs stratégiques et un des treize objectifs opérationnels.

Ainsi, 12 actions visent plus spécifiquement à favoriser l'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie, 50 sont plus tournées vers le développement durable et enfin, 129 actions visent plutôt à développer la compétitivité du pays et de ses entreprises.

Ambition fondamentale / Objectif stratégique	Somme
▼ A1 - Favoriser l'insertion régionale de la NC	12
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	5
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	1
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	6
▼ A2 - Contribuer au développement durable	50
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	10
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	14
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	25
R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation	1
▼ A3 - Développer la compétitivité du pays et de ses entreprises	129
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	48
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	33
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	35
R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation	13
<b>Total</b>	<b>191</b>

Parmi ces 191 actions, cinq d'entre elles visent spécifiquement à aider les entreprises locales à gagner des marchés extérieurs. Si celles-ci ont bien été proposées, et identifiées comme prioritaires, lors des ateliers de travail, elles seront cependant exclues du futur plan d'actions gouvernemental en matière d'innovation. En effet, par souci de cohérence, ces actions seront reprises et déclinées dans le plan d'actions de la Stratégie Exportation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Elles sont donc comptabilisées ici pour mémoire (*voir tableau page suivante*).

Objectif stratégique / Objectif opérationnel	Somme
<b>▼ R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation</b>	<b>63</b>
Adapter l'environnement juridique	15
Aider les entreprises à gagner des marchés extérieurs	5
Mettre à disposition des infrastructures	24
Organiser la gouvernance de l'innovation	10
Utiliser la commande publique comme levier d'innovation	9
<b>▼ R02 - Soutenir financièrement l'innovation</b>	<b>48</b>
Inciter les financements privés à s'orienter vers l'innovation	10
Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	34
Permettre aux structures locales innovantes d'accéder aux financements extérieurs	3
Valoriser l'innovation	1
<b>▼ R03 - Diffuser la culture de l'innovation</b>	<b>66</b>
Inciter à et organiser la collecte et la diffusion des savoirs innovants	29
Promouvoir l'innovation	11
Utiliser la recherche pour développer l'innovation dans les structures locales	12
Valoriser l'innovation	14
<b>▼ R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation</b>	<b>14</b>
Accompagner la numérisation de l'économie	5
Professionaliser les acteurs de l'innovation	9
<b>Total</b>	<b>191</b>

Les propositions issues des groupes de travail ont été priorisées par eux, sachant que ces degrés de priorités pourront faire l'objet d'ajustement par le gouvernement lors de l'élaboration finale du plan d'actions.

Nbe sur niveau de priorité 1 (fort)	Somme
<b>▼ R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation</b>	<b>28</b>
Adapter l'environnement juridique	9
Mettre à disposition des infrastructures	12
Organiser la gouvernance de l'innovation	5
Utiliser la commande publique comme levier d'innovation	2
<b>▼ R02 - Soutenir financièrement l'innovation</b>	<b>32</b>
Inciter les financements privés à s'orienter vers l'innovation	9
Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	21
Permettre aux structures locales innovantes d'accéder aux financements extérieurs	2
<b>▼ R03 - Diffuser la culture de l'innovation</b>	<b>25</b>
Inciter à et organiser la collecte et la diffusion des savoirs innovants	9
Promouvoir l'innovation	2
Utiliser la recherche pour développer l'innovation dans les structures locales	9
Valoriser l'innovation	5
<b>▼ R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation</b>	<b>9</b>
Accompagner la numérisation de l'économie	4
Professionaliser les acteurs de l'innovation	5
<b>Total</b>	<b>94</b>



Project funded by

